



# Le relais

LE RELAIS  
ASSISTANTES MATERNELLES  
DÉPARTEMENTAL  
ITINÉRANT

Revue semestrielle - N°3 - décembre 2002

**Le mardi 8 octobre 2002,  
le Conseil général des Alpes-Maritimes  
a offert aux assistantes maternelles  
une conférence exceptionnelle**

En effet, le Relais Assistantes Maternelles Départemental Itinérant a invité Madame ANNE ANCELIN-SCHUTZENBERGER, psychologue, psychodramatiste de renommée internationale, à intervenir sur le thème des liens transgénérationnels. Ces liens qui font que nous répétons, de génération en génération, des situations agréables ou douloureuses non dites, ce de manière inconsciente, et à des dates anniversaires.

Une note d'espoir néanmoins : on peut sortir de cette répétition, par la parole, la prise de conscience ou la thérapie, et redevenir libre de sa vie ! ... Aussi, c'est sur cette note d'espoir, que nous vous souhaitons une BONNE ANNÉE 2003.



CONSEIL GÉNÉRAL  
DES ALPES-MARITIMES

## LETTRE AUX ASSISTANTES MATERNELLES NON PERMANENTES



## Allaiter aujourd'hui

**L**e service des Actions pour la Maternité et l'Enfance du Conseil général des Alpes-Maritimes participe à cette dynamique de soutien à l'allaitement.

En effet, la France a un taux d'allaitement en légère hausse : 52,3% en 2000. Cependant, elle se trouve bien loin des pays nordiques (presque 100% au Danemark, en Suède et en Norvège).

Les pays voisins européens ont un taux supérieur à 90% (Espagne, Suisse, Allemagne). Pour l'Italie, le Luxembourg et la Grande Bretagne, le taux varie entre 70% et 64% ; seule l'Irlande se trouve en fin de peloton avec un taux de 34%.

À noter que la durée de l'allaitement en France reste très réduite car environ 30% des bébés allaités ne le seront pas plus d'un mois.

En matière d'allaitement, le choix doit être fait en toute connaissance de cause et c'est toujours un sujet qui provoque des témoignages et des exemples marquants.

Dans ce contexte, les assistantes maternelles, comme tous les professionnels concernés par les bébés, ont leur rôle à jouer.

Réactualiser leurs connaissances sur l'allaitement maternel, s'informer sur les choix des parents et accompagner leur décision en se positionnant en professionnelles : autant de pistes de réflexions.

Des échanges entre les assistantes maternelles, les parents et les membres de l'équipe de PMI s'avèreraient fructueux.

# Le relais

## Peut-on parler des avantages et des inconvénients de l'allaitement ?

Il faudrait plutôt souligner les bénéfices reconnus par la mère et l'enfant sans nier les difficultés qui peuvent être rencontrées. Une information précise et étayée peut aider au choix d'allaiter lorsque les futurs parents réfléchissent au mode d'alimentation de leur bébé.

## Les bénéfices pour le bébé sont très nombreux

C'est l'aliment le plus adapté aux besoins du nouveau-né (composition, disponibilité, saveur, quantité...). Il protège l'enfant en diminuant les risques de diarrhées, les otites, les infections virales, l'obésité, les allergies...

Pour la mère, allaiter facilite les suites de couches, lutte contre la décalcification, aide à la perte de poids et joue un rôle dans l'espacement des naissances.

Les difficultés rencontrées peuvent être évitées avec une bonne position du bébé et des conseils appropriés. C'est pour cela qu'un soutien de la mère est important au début de l'allaitement.

Les écueils les plus fréquents sont la douleur, les crevasses, les engorgements, les lymphangites, les abcès.

La richesse de cette expérience humaine unique, mérite que l'on soit vigilant et informé avant de prodiguer des conseils.



## Ce que peut être une assistante maternelle "référente"

**A**u bout d'une année et demie d'activité, le Relais Assistantes Maternelles Départemental Itinérant souhaite créer un nouveau lien entre ce service du Conseil général, les Assistantes Maternelles et les parents. Aussi nous avons pensé à quelques unes d'entre vous, qui pourraient assumer le rôle de "référentes". Des réunions de travail seront proposées à ce groupe tout au long de l'année.

Afin d'harmoniser nos discours dans le service de PMI, un groupe de professionnelles a conçu deux documents qui sont disponibles dans les centres :

- "Les dix règles d'or" qui informe les futures mères des attitudes à adopter dès la naissance pour favoriser l'allaitement.

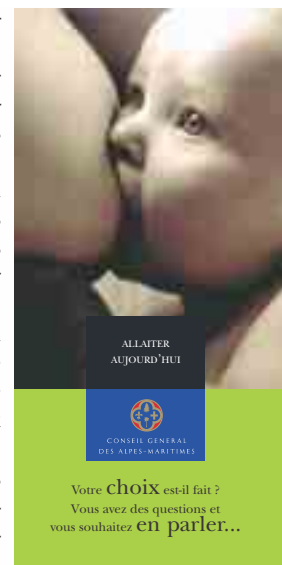
- "Allaiter aujourd'hui" qui engage à réfléchir sur le choix d'allaiter, qui oriente les familles vers les lieux ressources (centres de PMI). Les assistantes maternelles peuvent soutenir cette démarche en évoquant l'aspect pratique de la reprise du travail :

- Le texte de loi qui précise les possibilités d'allaiter ou de tirer son lait sur le lieu de travail.

- La conservation du lait maternel.

- La possibilité de garder deux tétées par jour et plus lors des jours de congé.

**L'allaitement va au-delà de la santé, il concerne le bien-être de l'enfant comme celui de sa mère et tous les acteurs de la petite enfance doivent pouvoir apporter leurs compétences dans cette démarche.**



## Définition...

- C'est une assistante maternelle agréée, habitant sur une commune où il n'y a pas de relais.

- Elle s'est portée volontaire et peut par sa qualité professionnelle d'écoute, de tolérance, de disponibilité, faire parvenir au Relais Départemental, vos souhaits, vos idées, vos besoins.

- Elle crée autour d'elle des passerelles entre le Relais Assistantes Maternelles Départemental Itinérant, la PMI, les parents, les structures d'accueil et ses collègues.

- Elle doit savoir écouter, passer les vrais messages et recueillir des informations susceptibles d'intéresser les partenaires.

- En échange, le relais diffuse, grâce à elle, des messages, des invitations et autres, documents ou informations, en un temps plus court.

**Vous pouvez contacter le relais pour connaître l'assistante maternelle "référente" de votre secteur.**

## Les sorties

### • Le vendredi 28 juin 2002

Organisée par le Relais Assistante Maternelle Départemental Itinérant et l'équipe de PMI.

Les assistantes maternelles de l'ouest du département ont fêté la musique, à la Base de Loisirs de La Roquette-sur-Siagne. Une centaine de personnes (enfants, assistantes maternelles, parents, professionnelles de l'Action pour la Maternité et Enfance, Crèche Familiale) ont dansé, tambouriné et pique-niqué avec enthousiasme au rythme des djembés d'un groupe de musiciens africains. Un grand merci à la mairie de La Roquette et à tous ceux qui se sont mobilisés pour que cette journée soit une réussite.

S'il vous reste un air dans la tête..., en voici les paroles :

YAKOLO YAKOLO  
YAKOLO YAKOLO  
YAYA KOLO YAKOLO  
YAYA KOLO YA

### • Les jeudis 27 juin et 25 juillet

Les assistantes maternelles du secteur de Sospel, les enfants et des parents se sont retrouvés autour d'un pique-nique dans le jardin de la poste.

### • Le mercredi 3 juillet

Une trentaine d'assistantes maternelles du littoral, inscrites au Relais Assistantes Maternelles Départemental Itinérant, et cinquante enfants ont rencontrés leurs collègues du haut pays. Pour ce faire, ils ont voyagé en train des Pignes. Là-haut, ils ont partagé un pique-nique, des jeux d'eau et un moment de repos avec les enfants de "La Souris verte" à Puget-Thénières.

MERCI aux pompiers de l'Union Départementale qui nous ont accompagnés dans cette journée !

MERCI à la Mairie de Puget-Thénières pour sa participation, à la Souris verte, aux associations d'assistantes maternelles et au camping Lou Gourdan.

### • Le mardi 9 juillet

L'association "Les Bambins de la Vésubie", l'équipe du Relais Assistantes Maternelles Départemental Itinérant, les assistantes maternelles et les enfants ont fêté la 1<sup>ère</sup> année de partenariat.

À cette journée de détente se sont joints :

- Monsieur Jean THAON, Vice-Président du Conseil général, Maire de Lantosque

- Monsieur Gaston FRANCO, Conseiller général, Maire de Saint-Martin-Vésubie

- Monsieur René REGHEZZA, Conseiller général

- Monsieur Gérard CAMOUS, Maire de Roquebillière

- Monsieur Alain MARGARITORA, Maire de La Bollène-Vésubie.

À cette occasion, les professionnelles de la petite enfance ont pu expliquer aux élus, leur travail auprès des familles, des enfants, ainsi que leurs projets.

Rendez-vous est pris pour fêter la 2<sup>e</sup> année de partenariat.

### • Le vendredi 12 juillet

Le temps nous offrant enfin son soleil, un pique-nique a été organisé au Ludi-Parc de La Colle-sur-Loup.

17 assistantes maternelles, 33 enfants et 4 parents de ce secteur nous ont rejoint pour cette agréable journée. Après avoir profité des divers jeux du parc (toboggan, trampoline, cabanes, etc), les enfants les plus volontaires et les moins frileux se sont mouillés dans la rivière avec beaucoup de plaisir !

### • Le mercredi 24 juillet

Les enfants et les assistantes maternelles ont partagé un pique-nique à La Gaude, dans le jardin de la structure "espace créatif".

## Une sortie en train des Pignes

*Un mercredi matin de cet été, Laetitia, Emma et Lucie s'étaient levées de bonne heure pour aller chez "Tata Nounou"...*

*Elle avait dit : Soyez bien à l'heure, nous allons prendre le train. "LE TRAIN DES PIGNES" !*

*Ça alors, le train des Pignes ! On n'avait jamais pris le train. On était tous excités... À la gare, nous retrouvons les copains du Relais.*

*Les "Tatas" nous ont compté, nous étions 80 ! Et puis il y avait Hélène et Gladys les éducatrices, et puis d'autres encore de St-Laurent-du-Var, de Cagnes-sur-Mer, de St-Paul, de La Gaude, nous on vient de Vence. Il y a aussi 4 pompiers avec nous pour la sécurité.*

*Enfin, le train arrive, UN TRAIN RIEN QUE POUR NOUS. Il siffle fort quand il s'arrête, il fait beaucoup de bruit... j'ai un peu peur, mais je serre très fort la main de Tata.*

*Ca y est, on part ! On roule doucement le long d'une rivière : le Var, dit "Tata Nounou"... On traverse des villages, et nous faisons coucou aux gens qui nous regardent.*

*Est-ce que le voyage va être long ?*

*Est-ce que ce soir nous retrouverons papa et maman ?*

*Tata nous rassure... Bien sûr que ce soir nous rentrerons à la maison, nous allons seulement voir des copains comme nous.*

*Quand leur papa et leur maman travaillent, ils vont s'amuser chez leur "tata nounou".*

*Le train s'arrête enfin dans une ville : Puget-Thénières. Nous retrouvons tout le monde devant la gare, on va marcher un peu disent les "Tatas".*

*Enfin nous voilà dans un grand pré, nous allons bientôt manger. "MOI J'AI FAIM". Qu'est ce qu'elle a apporté dans son sac à dos Tata ?*

*Aujourd'hui, on ne fait pas la sieste, pas le temps !*

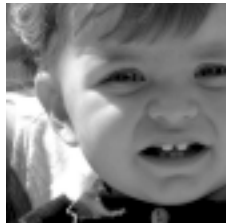
*On joue au ballon, Hélène chante des chansons avec nous. Elle est sympa, elle sourit tout le temps et elle sait faire plein de choses.*

*Et c'est déjà l'heure du retour, on remonte dans le train, on est fatigué de cette journée. Il fait chaud et je m'endors sur la banquette du train. Quand je me réveille, nous sommes arrivés, on se dit au revoir et on rentre à la maison.*

*QUE DE CHOSES À RACONTER À PAPA ET MAMAN !*

*\* Récit écrit par : "Tata" Annie, Assistante Maternelle à Vence.*

*Voir suite page suivante*



# Le relais

*Un dimècre matin d'aquest'estieu, Léticia, Emma e Lùci s'erou  
lèvado d'ouero per ana enco de "Tata Nounou" Avien di : signès  
bèn à l'ouero, anen prendre lou trin. "LOU TRIN DEI PIGNO" !  
E be, lou trin dei pigno ! Nautre qu'avian jamai près lou trin.  
Erian toui afouga ! ...*

*À la gare, si retrouban mé lei coulègo doù Relais.*

*Lei Tata, coumo èmé lei fédo nous an counta, erian 80 ! Li avie  
Eléno l'éducarèllo e Gladis e enca d'autrei de Sant-Laurent, de  
Cagno, d'Antibo, de la Coualo, de San Pau, de La Gauda,  
nautre venen de Vénço. Mé nautre li a tambèn 4 poumpie per la  
sécuritéta.*

*À la longo lou trin arribo, "un trin rèn que per nautre".*

*Quouro sarresto, siblo fouort, e fa fouorço bousin, m'aganto uno  
pichoto pau e esquishi fouort la man de Tata.*

*Zoù parten, roulan d'aise lou long d'uno ribiéro : VAR di "Tata  
Nonou" ... traverssan de vilage e fen "coucou" ei gent que nous  
agachon.*

*Va estre long lou viage ?*

*Retroubaren estou sero papa e mama ?*

*Tata nous rasseguero ... bèn ségur que rintraren estou sero à  
l'oustau, anan soulamen vèire de coulègo coumo nautre.  
Quouro soun papa e sa mama travaion, van juga enco de sa  
"Tata Nounou".*

*À la longo, lou trin s'arresto dins uno villo : PUGET-  
THÉNIERS. Si retrouvan toui davans lagare, anan un pau  
camina dien lei "Tata".*

*Enfin, nous véici dins un pradas, anan bèn lèu manja "ieu ai  
fam" qu'a poussu mena dins soun sa d'esquimo Tata ?*

*Encuei, pénécàn pas après manja, pas lou tems !*

*Jougan au baloun, Eléno canto èmé nautre de cansoun. Es  
impatico Eléno, toujours risoulejo e saup faire fouorço cauvo.*

*Es ja l'ouero de s'en retourna, remountan dins lou trin, sian  
escagassa d'aquelo journadasso. Fa caut e m'enduermi sus la  
banqueto doù trin. Quouro mi revèihi sian arriba, si dien à si  
revèire e rintran à l'oustau.*

**QUE DE CAUVO A COUTA A PAPA E MAMA**

*\* Cette traduction est écrite en provençal oriental*

*\* Aquelo révérado es escricho en prouvénçau levèntès*

## Temps fort

Les 23 et 24 février 2002

Nous avons animé, comme chaque année, un stand au  
Salon du Livre d'Antibes : "Bouquins-Câlins".



L'animation est assurée par roulement, pendant deux jours, grâce à une équipe pluridisciplinaire qui se partagent les tâches : accueil, animation, conseils. Chaque année, le stand se présente sous forme de parcours : écoute de sons, découverte d'odeurs, recherche d'objets cachés et lecture d'histoires.

Pour l'année qui arrive, le forum aura lieu les 22 et 23 février 2003. Les onze relais du 06 (communaux et départemental) sont également présents ce jour là.

## Recette à faire et à déguster avec les enfants

### Biscuits pour le goûter

Recette donnée par Madame Impina,  
Assistante Maternelle à Antibes

• Ingrédients : 1 kilo de farine, 400 grammes de sucre, 2 sachets de sucre vanillé, 3 œufs, 1 verre d'huile, zestes d'orange ou de citron, un peu de lait si nécessaire.

Verser la farine dans un saladier, mélanger la levure.

Creuser un puits au centre, verser le sucre, les zestes râpés, le sucre vanillé, le verre d'huile, casser les œufs et pétrir. Étaler cette pâte et faire découper des formes par les enfants à l'emporte pièce. Poser sur la plaque du four graissée. Cuire 30 minutes à 180°.

## Bloc notes

### Bibliographie

Anne ANCELIN-SCHUTZENBERGER

• AIE, MES AIEUX!

• VOULOIR GUÉRIR

Édition "La Méridienne" Desclée de Brouwer

### Adresses utiles

• AFAAMAM

(associations des familles d'accueil  
et assistantes maternelles des Alpes-Maritimes)

Tél : 04.93.91.20.74

[www.uf-am.org/](http://www.uf-am.org/)

• RIAMP 06

(regroupement intercommunal  
des assistantes maternelles non permanentes)

Chez M<sup>me</sup> Martine NABOT GIORDANENGO

Résidence Les Vergers - Bt 6 N°48

1978 avenue de Provence - 06140 VENCE

Tél/fax : 04.93.58.56.68 de 9h à 11h et de 13h30 à 17h

Email : [riamp06@netcourrier.com](mailto:riamp06@netcourrier.com)

• ASSOCIATION SOURCE D'ÉVEIL

Tél/fax : 04.93.61.07.49

Email : [sourcdeveil@wanadoo.fr](mailto:sourcdeveil@wanadoo.fr)

• SYNDICAT NATIONAL PROFESSIONNEL  
DES ASSISTANTES ET ASSISTANTS MATERNELS

[www.jackcreation.com/snaam/index.htm](http://www.jackcreation.com/snaam/index.htm)

• HALTE GARDERIE "LES GROS CÂLINS"

[www.monsite.wanadoo.fr/lesgroscaalins](http://www.monsite.wanadoo.fr/lesgroscaalins)

Email : [hg.lesgroscaalins@wanadoo.fr](mailto:hg.lesgroscaalins@wanadoo.fr)

## CONTACT :

Relais assistantes maternelles départemental itinérant  
Service Maternité Enfance

Direction des actions médicales et sociales

Conseil général des Alpes-Maritimes

BP 3007 - 06201 Nice cedex 3

Tél : 04 97 18 66 00 - poste 75 40

Email : [relaisassmat@cg06.fr](mailto:relaisassmat@cg06.fr)

[www.cg06.fr](http://www.cg06.fr)